

UN COUP  
DE POUCE  
POUR LES  
JEUNES !



## Action Logement, en quelques mots ...

Depuis plus de 65 ans, Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, propose des **services et des aides financières pour faciliter l'accès au logement des salariés.**

**Objectif : FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR FAVORISER L'EMPLOI**

**Missions :**



### Accompagner

les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle en proposant des services et des aides financières.



**Construire & financer** des logements sociaux et intermédiaires pour les salariés, notamment dans les zones tendues en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.



**Contribuer** à la politique du logement & du renouvellement urbain

# ACTION LOGEMENT : NOS OFFRES DE SERVICES

Slides suivantes concernant les entreprises non agricoles



**La recherche d'un logement**



**Une aide pour financer votre caution**



**Un garant pour votre logement**



**Une aide pour payer votre loyer**



**Une aide à l'installation**



## SE LOGER

### A la recherche d'un logement .....



- ◆ **Le logement social... pour vos salariés les plus modestes ou à revenus moyens**
  - ↳ Une recherche simplifiée avec la plateforme digitalisée **AL'in.** 
- ◆ **Le logement intermédiaire et privé... Une offre souple, notamment adaptée à vos besoins de mobilité et au recrutement de vos cadres et jeunes actifs**
  - ↳ Une recherche simplifiée avec la plateforme digitalisée **in'li.** 
- ◆ **Les résidences temporaires** : résidences hôtelières, sociales ou pour jeunes travailleurs et résidences étudiantes
- ◆ **La colocation** pour répondre à leurs attentes sur des logements meublés, situés en cœur de ville et à proximité des transports
  - ↳ *Demande de contact*

## UNE AIDE POUR FINANCER VOTRE CAUTION



### Le financement gratuit de votre dépôt de garantie...

- ◆ **Un prêt sans intérêt jusqu'à 1 200 € \***
- ◆ **À rembourser en 25 mensualités maximum après un différé de 3 mois**
- ◆ **Demande à effectuer jusqu'à 2 mois après l'entrée dans le logement**

↳ Test et saisie de votre demande sur [locapass.actionlogement.fr](https://locapass.actionlogement.fr)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

*\* Pour un prêt amortissable de 1 200 € au taux nominal annuel débiteur fixe de 0 %, une durée de prêt de 25 mois après un différé de paiement de 3 mois, remboursement de 25 mensualités de 48 €, soit un TAEG fixe de 0 %. Le montant total dû par l'emprunteur est de 1 200 €.*



## UN GARANT POUR VOTRE LOGEMENT



### Une garantie gratuite et sécurisée avec Visale...

- ◆ **Action Logement se porte garant** pour vous auprès de votre bailleur
- ◆ **Plus besoin de la caution de vos parents**
- ◆ **Une garantie sur toute la durée du bail, dans la limite de 36 mois d'impayés de loyers et charges** (limitée à **9 mois d'impayés** de loyers et charges pour les étudiants et alternants qui entrent dans un **logement social**)
- ◆ Une garantie obtenue **en quelques clics**
  - ↳ Test et saisie de votre demande sur [visale.fr](https://visale.fr)

## VISALE POUR QUI ?



**Pour les moins de 31 ans, tous les publics sont éligibles,**

**sans distinction de statut ou de contrat, quelle que soit la situation professionnelle, tous profils de 18 à 30 ans inclus**

### LOCATAIRE D'UN BAIL MOBILITÉ

Profils définis dans la loi ELAN à la signature du bail mobilité



- En formation professionnelle
- En études supérieures
- En contrat d'apprentissage
- En stage
- En service civique
- En mutation professionnelle
- En mission temporaire dans le cadre d'une activité professionnelle

### JEUNE DE MOINS DE 30 ANS

Tous profils de 18 à 30 ans inclus



- Quelle que soit la situation professionnelle

### ETUDIANTS & ALTERNANTS

Tous profils de 18 à 30 ans inclus



- Etudiant boursier ou non
- Statut étudiant ou d'un contrat d'alternance y compris Service Civique.
- Plafond de loyer garanti, charges comprises, sans justification de ressources :  
800€ Ile de France  
600 € reste du territoire

**PARC LOCATIF PRIVÉ : Propriétaire personne physique ou morale hors OLS et logement non conventionné sauf PLS / ANAH**

Loyer + charges maximum = 50% des ressources justifiées par le ménage  
Plafond d'exclusion 1 500€ Ile de France et 1 300€ reste territoire

Plafond de loyer garanti sans justification de ressources (800€ IDF ou 600 € )

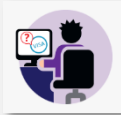
## VISALE, SIMPLE, ACCESSIBLE ET ATTRACTIF 1/2



### POUR LES LOCATAIRES

#### EN PRATIQUE

1



Créer un espace personnel et renseigner son identité

2



Joindre les pièces justificatifs et valider la demande de visa

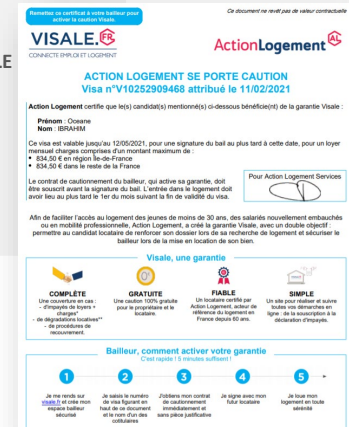
3



Remettre le visa certifié au CROUS (durée 3 mois pour les jeunes et 6 mois étudiants/alternants)

#### AVANTAGES

- 100 % GRATUIT
- ACCÈS AU LOGEMENT FACILITÉ EN QUELQUES CLICS
- PLUS SIMPLE ET CERTAIN QUE LA CAUTION PARENTALE
- PLUS DE SOLIDITÉ DU DOSSIER DU LOCATAIRE
- OBTENTION DU VISA CERTIFIÉ SOUS 48h
- AIDE SANS CONDITION POUR TOUS LES JEUNES



- Le **visa du locataire** est nominatif, contient le **numéro unique à utiliser lors de la saisie du contrat de cautionnement**, sa durée de validité et le plafond de loyer à ne pas dépasser.
- Il suffit d'un locataire éligible dans un ménage (2 personnes) pour que le ménage soit éligible.
- En cas de colocation à plus de deux colocataires, le bail devra être individualisé.





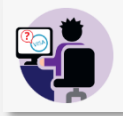
## VISALE, SIMPLE, ACCESSIBLE ET ATTRACTIF 2/2



### POUR LES BAILLEURS

#### EN PRATIQUE

1



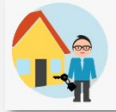
Créer un espace personnel et renseigner son identité

2



Obtenir le contrat Visale sans pièces à fournir

3

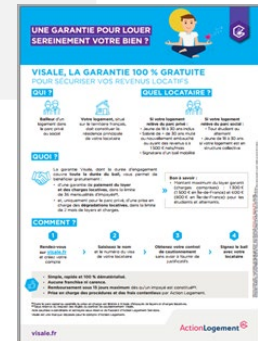


Signer le bail avec le locataire

#### AVANTAGES

- 100 % GRATUIT
- FIABILITE / SECURITE
- COUVERTURE COMPLETE SUR TOUTE LA DURÉE D'OCCUPATION
- CERTIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ DU LOCATAIRE PAR ACTION LOGEMENT
- OBTENTION SIMPLE ET RAPIDE DE LA CAUTION
- PAIEMENT RAPIDE EN CAS D'IMPAYÉS LOCATIFS

» N'hésitez pas à demander les dépliants Visale!



- Le **bail doit être signé dans le délai de validité du visa** présenté par le locataire.
- Le **contrat de cautionnement** doit être souscrit et validé par le bailleur **avant la signature du bail ou au plus tard dans les 10 jours qui suivent.**
- **L'entrée dans les lieux** doit se faire au plus tard le 1<sup>er</sup> du mois suivant la date de fin de validité du Visa



## UNE AIDE POUR PAYER VOTRE LOYER



### Une subvention jusqu'à 100 € par mois, pour les alternants ...

- ◆ Jeune de moins de 30 ans\* **en formation professionnelle, en alternance** (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), percevant au plus **100 % du SMIC**
- ◆ **Subvention jusqu'à 100 €** par mois sur le loyer ou la redevance (déduction faite de l'aide au logement)
- ◆ À présenter dans **un délai de 6 mois** à compter de la date de démarrage du cycle de formation
- ◆ Durée : 12 mois (renouvellement possible si le demandeur est toujours éligible).

\* Jusqu'au 30ème anniversaire

➔ Test et saisie de votre demande sur [mobilijeune.actionlogement.fr](https://mobilijeune.actionlogement.fr)

## EXEMPLE

- Pour un salaire de **950 €** net par personne
- Pour un loyer (charges comprises) de **400 €**

**400 €** de loyer

### AIDES



#### Aide personnalisée au Logement

Proposé par la CAF, sous conditions de ressources.  
En savoir plus, [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### MONTANT DES AIDES

- 206 €

- 100 €

Reste à payer : **94 €**



#### Aide MOBILI-JEUNE®



## BOUGER PLUS FACILEMENT

**Accompagnez vos salariés en mutation et vos recrutements.  
Le logement ne doit plus être un frein mais un vecteur  
de réussite au service de votre politique RH**

**Pour faciliter la mobilité professionnelle de vos salariés et candidats...**

**Le financement\* de leur accompagnement à la recherche d'un logement locatif**  
par un opérateur spécialisé de leur choix



**Les aider dans leur installation...**

**Un prêt\* pour régler certaines dépenses** (double charge de logement...)

↳ *Faire une demande d'AIDE MOBILI-PASS® (subvention et/ou prêt)*

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Et pour les solutions transitoires...**



**Un logement temporaire** parmi un large choix proposé par nos filiales  
et partenaires

↳ *Demande de contact*



## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

### Soutenir les salariés les plus fragilisés



En proposant un accompagnement personnalisé à tout salarié fragilisé dans son accès ou maintien dans un logement

**Notre service d'accompagnement social** avec recherche de solutions adaptées : mise en place d'aides financières, accompagnement administratif et budgétaire...

➔ *Une prise en charge confidentielle*

**Pour toute demande, merci de contacter:**

**ACCUEIL**

**03 87 39 58 23**

**<https://www.actionlogement.fr/demande-assistance>**

Les autres  
services ALS

**Présentation**  
**10/11/2022**





## ACHETER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

### Aidez vos salariés à concrétiser leur projet d'achat de résidence principale



**Une sécurisation du projet grâce à un service gratuit de conseil en financement et en accession** assuré par une de nos filiales : diagnostic financier complet et recherche des financements les plus adaptés au projet et à la situation du salarié

↳ *Demande de contact*



**Une offre diversifiée de logements proposés à la vente par nos filiales immobilières** : logements neufs ou anciens, en accession sociale... une opportunité pour vos salariés de devenir propriétaire grâce à un accompagnement Action Logement tout au long du processus d'achat

↳ *Demande de contact*



## ACHETER EN TOUTE SÉRÉNITÉ *(suite)*

**Facilitez l'achat de leur résidence principale avec nos solutions de financement**



**Un prêt de 40 000 euros au taux très faible de 0,5% sur 25 ans maximum**, sans frais de garantie ni de caution, pour aider à la **construction ou l'acquisition d'un logement neuf** ou à **toute acquisition en accession sociale** telle que l'achat d'un logement HLM

↳ *Test d'éligibilité et demande de dossier*

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Nouveau !**

**Et un coup de pouce supplémentaire pour les primo-accédants...**

**Une subvention de 10 000 €** proposée, sous conditions de revenus, et pour un achat dans le neuf, dont l'accession sociale : **l'aide PRIME ACCESSION**

↳ *Test d'éligibilité et demande de dossier*





## AMÉLIORER LE CONFORT DE SON LOGEMENT

**Contribuez au bien-être de vos salariés en les aidant à améliorer leur habitat, tout en conservant leur pouvoir d'achat**



**Un prêt travaux de 10 000 euros à 1% sur une durée de 10 ans maximum**, pour effectuer tout type d'opération dans la résidence principale : performance énergétique, rénovation, travaux d'entretien ou d'embellissement, adaptation au handicap....

↳ [Plus d'infos sur les travaux financables et demande de dossier](#)

**Et pour répondre notamment aux nouveaux enjeux du télétravail ...**



**Un prêt agrandissement de 20 000 euros à 0,5% sur une durée de 25 ans maximum** pour aménager des combles, créer une pièce supplémentaire... tous travaux conduisant à la création d'une surface habitable

↳ [Plus d'infos sur les travaux financables et demande de dossier](#)

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**AYEZ LE  
RÉFLEXE  
ACTION  
LOGEMENT !**

**VOTRE CONTACT MARNE  
Cassandra HAOUAM**

**03 53 13 00 57 / 07 77 94 65 67**

**cassandra.haouam@actionlogement.fr**

**actionlogement.fr**

 **@Services\_AL**

**ActionLogement**   
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE